



DENGES

Projet d'expropriation

But et contexte de l'expropriation envisagée

La Municipalité de la commune de Denges a mis à l'enquête du 29 octobre 2022 au 27 novembre 2022 le réaménagement de la RC79 en traversée de localité.

Ce projet vise à rénover la RC 79 à Denges afin de remédier aux importantes dégradations de la chaussée et des trottoirs, sources de réparations fréquentes et coûteuses. Le projet vise aussi à réduire le bruit routier grâce à un revêtement phono-absorbant. Ces travaux seront l'occasion d'améliorer la sécurité et la conformité des aménagements : élargissement et continuité des trottoirs, mise aux normes PMR des arrêts de bus « Les Oches », création de quais et de passages piétons sécurisés, et réorganisation du stationnement. Enfin, la route sera requalifiée pour intégrer durablement des aménagements cyclables conformes aux normes.

Ce projet répond ainsi à un intérêt public.

Objet de l'expropriation

Les travaux précités impliquent l'élargissement de la chaussée et l'empiètement de la parcelle no 362 de la Commune de Denges, propriété commune en communauté héréditaire composée de de Pierrette Blanc, Aline Raschle Blanc, Coralie Duboux et Antoine Blanc, sur une étroite bande de terrain le long de la RC79 sur une surface de 143 m² et une petite surface de 6 m² le long du domaine public communal 7 (DP 7). L'emprise totale est de 149 m² (cf. plan d'emprise).

Implications sur les droits

Le projet d'expropriation implique le transfert de 149 m² de terrain conformément aux plans et au tableau de mutation ci-joint.

Ce transfert implique :

- La décadastration de l'entier de la surface de 149 m²; et
- La réunion au domaine public communal 70 (DP 70), à concurrence de 85 mètres carrés
- La réunion au domaine public communal 21 (DP 21), à concurrence de 58 mètres carrés
- La réunion au domaine public communal 7 (DP 7), à concurrence de 6 mètres carrés

Conformément à l'art. 126 al. 2 de l'Ordonnance sur le Registre foncier, l'inscription d'une mention « mutation de projet avec abornement différé » devra être faite.

Tableau récapitulatif des noms et personnes concernées par l'expropriation

Nom	Domicile	Raison	Emprise
Pierrette Blanc	Denges	Copropriétaire de la parcelle 362	149 m ²
Aline Blanc Raschle	Vufflens-le-Château	Copropriétaire de la parcelle 362	149 m ²
Coralie Duboux	Bussigny	Copropriétaire de la parcelle 362	149 m ²
Antoine Blanc	Bussigny	Copropriétaire de la parcelle 362	149 m ²

Annexes : plans